

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

la ligne
3 fr. 50
8 fr. 50

Chronique locale.....
Reclames.....
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 5 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 29 avril 1882

50 français.....	83 92	Crédit mobilier.....	685
50 amortissable.....	81 12	Crédit Lyonnais.....	762
50 nouveau.....	1 35	Mobilier espagnol.....	636
50 français.....	90 20	Union générale.....	525
50 0/0.....	13 25	Foncière lyonnaise.....	525
50 0/0.....	13 25	Autrichiens.....	740
50 0/0.....	13 25	Lombards.....	311
50 0/0.....	13 25	Sarragosse.....	538
50 0/0.....	13 25	Nord-Espagne.....	625
50 0/0.....	13 25	Transatlantique.....	2732
50 0/0.....	13 25	Suez.....	101 5/16
50 0/0.....	13 25	Consolidés à Londres.....	101 5/16
50 0/0.....	13 25	Panama.....	5/16

Télégrammes

DE NUIT

Fil spécial du RÉPUBLICAIN DU RHONE

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 avril.

Dans la réunion de ce matin, tenue sous la présidence de M. Grévy, le conseil des ministres a entendu lecture des dépêches reçues par le général Billot, relativement aux événements dont le Sud-Oranais vient d'être le théâtre.

Le conseil s'est occupé de plusieurs projets de M. de Mahy, ministre de l'agriculture, entre autres du crédit agricole.

Il s'est occupé également de la question d'amélioration de la situation des employés de préfecture; il a arrêté définitivement la question du mode d'exécution du canal dévié du Rhône.

Le projet relatif aux employés de préfecture a été renvoyé à M. Léon Say pour l'examiner au point de vue budgétaire et régler le fonctionnement de la caisse des retraites judiciaires qui paraîtra demain à l'Officiel. M. Rauch, avocat à Lure, est nommé conseiller à la cour de Besançon.

Le président de la République a, en outre, examiné des projets de M. de Mahy: celui relatif à la destruction des bêtes fauves et celui relatif à l'abrogation de la garantie des neuf jours accordée aux acheteurs de chevaux.

M. de Mahy a annoncé à ses collègues qu'il partirait le 13 mai pour Avignon. Il ira ensuite dans l'Hérault et les Bouches-du-Rhône, afin d'étudier les questions relatives à la construction des canaux du Rhône et

les travaux d'irrigation des vignobles phylloxérés.

Le ministre de l'agriculture se rendra ensuite dans le Var.

LES RÉCIDIVISTES

Paris, 29 avril.

Le ministre de l'intérieur va déposer à la rentrée un projet de loi sur les récidivistes. Ce projet, en ce qui concerne les causes de transportation, est analogue à celui déposé par M. Waldeck-Rousseau. Celui-ci, en effet, avait déposé en son nom personnel le projet préparé par M. Camescasse, le préfet actuel de police, qui était également en fonctions sous le ministère Gambetta.

Mais le ministère actuel a complété le projet en y apportant les conditions de la transportation et en fixant un certain nombre de points que le projet Waldeck-Rousseau a laissés sans solution. D'après ce projet, la transportation hors de France serait appliquée, par les tribunaux, à tout individu condamné pour un crime de crime à délit, de délit à crime, de crime à crime, et pour la récidive de délit à délit au cinquième délit.

Les individus ainsi transportés ne pourraient plus être rapatriés, sauf dans des circonstances absolument exceptionnelles, et encore, dans ce cas, ils ne pourraient rentrer en France qu'après un délai de dix années passées au lieu de transportation.

La colonie où se ferait la transportation n'est pas encore absolument choisie. Toutefois, on a décidé que les transportés y seraient internés, mais non emprisonnés; il pourraient travailler librement.

Le transport est évalué à 550 fr. par individu, et l'entretien annuel à 580 fr.

Un règlement d'administration publique achèvera de fixer les points que le projet de loi ne résout pas.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 29 avril.

Le Paris accuse le cabi et Freycinet de s'approprier les projets élaborés par le cabinet Gambetta.

La France félicite le ministère au sujet du projet de loi sur la réforme cantonale; elle dit que le pays sera satisfait, que ce projet répond à un besoin impérieux.

Le National espère que la Chambre n'accordera pas un maire à Paris; ce serait, dit-il, établir un roi dans la capitale.

Le Temps croit que M. Gladstone consentira à accorder à l'Irlande un Parlement séparé.

Informations

Paris, 29 avril.

Le Journal officiel annonce que M. Legouest est nommé médecin inspecteur général (emploi créé); MM. Daga, Baudouin sont nommés médecins inspecteurs.

M. Houette, inspecteur des finances, est nommé membre de la commission chargée de préparer le travail de révision du décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique.

M. Laroudie est nommé agent de change à Lyon, en remplacement de M. Jacquet, démissionnaire.

M. Grévy a signé, aujourd'hui, un mouvement préfectoral. M. Cazelle va, comme préfet, à Nancy; M. Saisset-Schneider va à Bordeaux; le préfet de Nancy est nommé à Toulouse; M. de Selves, préfet de Montauban, est nommé à Beauvais; le préfet de Constantine est nommé à Montauban; M. Douiol est nommé directeur de l'imprimerie nationale.

M. le président de la République a visité aujourd'hui le Salon, dont l'ouverture est fixée à demain.

Contrairement à certains bruits, la santé de M. Grévy est excellente.

Le Livre jaune, comprenant les documents sur les affaires d'Egypte de date déjà ancienne, sera distribué à la rentrée des Chambres.

Les ministres des finances et des travaux publics ont conféré hier au sujet des négociations avec les compagnies de chemin de fer pour l'achèvement des travaux.

Le Temps dit que la retraite de M. Desprez, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, est imminente.

On assure qu'un autre Livre jaune, concernant l'Egypte et comprenant la période du ministère Gambetta, sera distribué aux Chambres.

M. Jules Ferry est rentré à Paris aujourd'hui, revenant des Vosges.

Dès la reprise de la session, le gouvernement va déposer sur le bureau de la Chambre le projet de loi sur les publications obscènes, qu'il vient de préparer, et dont nous avons fait connaître le texte il y a quelques jours.

Le garde des sceaux demandera l'urgence pour ce projet, afin qu'il puisse être discuté et voté promptement; et mis en vigueur le plus promptement possible.

La commission de la réforme judiciaire sera convoquée pour la semaine prochaine. Le rapporteur M. Pierre Legrand, a rédigé son rapport pendant les vacances et va en donner lecture à la commission à sa première séance.

La question de la magistrature pourra donc être

mise à l'ordre du jour de la Chambre dans la seconde quinzaine de mai.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le ministre de la guerre a commencé sa tournée de visite, tournée purement technique, dans les places fortes de la frontière est. Parti de Paris le 25, à neuf heures du soir, il a passé la journée du 26 à Verdun, où il est descendu à l'hôtel, sans aviser l'autorité civile et en quelque sorte incognito.

Après avoir visité les forts de cette ville, il l'a quittée hier 27, au matin, pour se rendre à Toul, où sa présence également n'a donné lieu à aucune réception officielle.

De Toul, le général Billot doit se diriger aujourd'hui sur Nancy.

Le tribunal civil de la Seine vient de prononcer la séparation de biens au profit de Mme Marguerite Faye, contre M. Louis-François Jaccoliot, son mari, l'auteur des Voyages romanesques au pays des perles et des bayadères.

Et de Mme Elisa-Caterina-Maria Caracciolo, contre M. Marie-Eugène-Henri, vicomte de Mayol de Lupé, son mari, rédacteur en chef du journal l'Union, et un des administrateurs de la Banque de l'Union générale.

On annonce l'arrivée à Paris de Mohammed-Pacha, beau-frère du sultan, chargé par Abdul-Hamid d'une mission auprès des grandes cours de l'Europe.

Son Altesse, qui vient de Rome et se rendra la semaine prochaine à Londres, et de là à Berlin et à Vienne, voyage dans le plus strict incognito et n'est accompagnée que d'un seul aide-de-camp.

ALGÉRIE ET TUNISIE

Oran, 29 avril. — Le capitaine Barbier et le lieutenant Massone ont été tués par les bandes de Si Sliman avec 48 soldats, à Fontassa-Fratis, près de la frontière du Maroc; il y a eu 39 blessés.

Oran, 29 avril. — Voici des détails sur l'affaire de Mecherie:

Deux compagnies de la légion étrangère, sous les ordres du commandant de Castries, escortant une reconnaissance topographique avec un convoi de vivres pour deux jours, ont été attaquées, à Tigri, par 6,000 fantassins, suivis de leurs femmes, et 1,800 cavaliers.

Les compagnies ont combattu héroïquement, tuant plusieurs centaines d'assaillants, et sont restées maîtresses du champ de bataille; mais, les convoyeurs s'étant enfuis, elles ont dû abandonner le convoi. Nous avons eu 37 morts et 30 blessés.

Les tribus marocaines qui ont attaqué, à Tigri, la reconnaissance topographique sont de celles soumises nominalement au Maroc.

On assure que le chef des assaillants a été tué dans le combat.

On télégraphie d'autre part au Petit Marseillais: Un épouvantable désastre est survenu dans

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE

93

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

Il était impossible de rêver une vierge plus parfaite. L'expression de ses grands yeux témoignait d'une candeur angélique.

Elle sourit à sa mère et au docteur qui s'approchaient du lit.

— Ah! dit-elle, je ne suis pas bien malade... Vous l'êtes un peu cependant, mademoiselle... répliqua le jeune homme en constatant le état des prunelles et la coloration anormale des pommettes. Vous avez certainement la fièvre.

— En disant ce qui précède il prenait l'une des mains fines et longues étendues sur le lit, et il interrogeait l'artère.

— Je ne me trompais pas... reprit-il, la fièvre est légère, mais elle existe... D'où souffrez-vous?

— Je souffre de la gorge et j'ai mal à la tête.

— Etienne appuya la paume de sa main pen-

dant quelques secondes sur le front brûlant d'Olivia.

— Vous éprouvez des chatouillements dans la gorge, n'est-ce pas? demanda-t-il.

— Oui, docteur.

— Vous toussiez de temps à autre?...

— C'est vrai.

Etienne eut un sourire.

— Absolument rien de grave... dit-il. Vous aurez négligé de prendre quelques précautions élémentaires, vous êtes enrhumée, et votre rhume est si peu de chose que je ne lui ferai pas l'honneur de l'appeler bronchite. Vous avez en froid aux pieds, je le parierais...

— Avant-hier soir, en sortant du théâtre!! s'écria mistress Dick Thorn. Docteur, c'est prodigieux! Comment faites-vous pour deviner ainsi?

— Je remonte des effets aux causes, madame... Rien n'est plus simple... Avec un peu d'expérience, il est difficile de se tromper... Je vais écrire la formule d'une potion qui soulagera mademoiselle comme par enchantement... Dans quarante-huit heures, ce vilain rhume aura battu en retraite.

Claudia avait préparé sur une table du papier, de l'encre et des plumes.

Etienne rédigea son ordonnance et dit en la tendant à Claudia:

— Veuillez, madame, faire préparer ceci chez le pharmacien le plus proche... Mademoiselle prendra d'heure en heure une cuillerée du médicament... Je viendrai constater demain par mes propres yeux les résultats obtenus, et je

suis sûr qu'ils seront excellents... A demain, mademoiselle.

— A demain, docteur, et merci de vos heureux pronostics.

Etienne quitta la chambre avec Claudia qui, aussitôt que la porte se fut refermée derrière eux, lui demanda vivement:

— Bien vrai, ce n'est rien, n'est-ce pas?

— Absolument rien, madame... je vous en donne ma parole d'honneur...

— Vous me soulagez d'un poids énorme!

— Est-ce que vous étiez inquiète?

— Pas précisément, mais quand on est mère on a peur de tout... Enfin me voici rassurée...

Je désire vous voir souvent chez moi, docteur, en ami, bien entendu, et non pas en médecin...

— Vous me comblez, madame...

— J'ai promis à votre ami Henry de la Tour-Vaudieu qu'il vous rencontrerait quelquefois ici... Vous ne me ferez point mentir?...

— Certainement non, madame...

— Nous causerons de cela tout à l'heure. Retournons au salon, je vous en prie. J'ai à vous demander un conseil... ou plutôt un renseignement...

Claudia réinstalla Etienne dans le fauteuil qu'il occupait dix minutes auparavant, et renoua l'entretien en ces termes:

— M. de la Tour-Vaudieu m'a dit que vous étiez médecin-adjoint à l'hospice de Charenton...

— Oui, madame, mais seulement depuis quelques jours.

— De votre nomination à ce poste il résulte

que vous vous occupez d'aliénation mentale...

poursuivit mistress Dick Thorn.

— J'en conviens, madame, l'étude des maladies de l'intelligence exerce sur moi une attraction singulière... J'en veux faire ma spécialité, et je rêve d'être un jour à la tête d'un établissement où je traiterai la folie...

— Puisqu'il en est ainsi, je puis vous questionner avec la certitude d'être éclairée par vous...

— Je vous répondrai de mon mieux...

— Une personne atteinte de folie depuis plus de vingt années, peut-elle au bout de si longtemps recouvrer la raison?...

— Ce n'est pas impossible, mais cela dépend de beaucoup de choses...

— Lesquelles?

— D'abord de l'origine de la folie... La personne dont vous parlez a-t-elle perdu la raison par suite d'une émotion violente, d'une terreur soudaine, d'une catastrophe imprévue, ou la folie résulte-t-elle de désordres causés par une maladie cérébrale? Dans ce dernier cas, je considérerais la folie comme incurable.

— Et si l'aliénation mentale était au contraire la conséquence d'une terreur ou d'une blessure?

— On pourrait espérer la guérison, et peut-être aurai-je bientôt la preuve qu'on ne serait pas déçu...

— Un cas de ce genre se présente-t-il en ce moment dans votre clinique?

(A suivre)

Sud-Oranais : Une partie de la mission topographique envoyée pour relever les positions exactes et la topographie du pays avait dépassé Mécheria, et opérait la triangulation du terrain en avant de ce poste, dans la direction du Sud-Ouest, lorsqu'elle a été surprise et massacrée par un nombreux parti de cavaliers rebelles conduits par Si Sliman.

Une compagnie de la légion étrangère et une compagnie de zouaves escortaient les officiers composant cette mission ; mais l'ennemi exactement renseigné sur les mouvements de cette petite colonne par de nombreux espions dont la présence avait été signalée, mais qui étaient toujours restés insaisissables, est tombé à l'improviste sur une partie détachée de ce corps scientifique.

Laissant s'engager en avant, sous la protection d'une partie des troupes, les opérateurs du terrain il a subitement assailli le petit convoi qui l'accompagnait, défendu seulement par quelques hommes qui ont été massacrés. Le convoi a été enlevé.

Les pertes comprennent deux officiers et une quarantaine d'hommes tués et autant de blessés.

Des secours ont été envoyés de Mécheria, mais trop tard ; toutes les colonnes d'observation ont été mises en mouvement, mais l'ennemi a eu une avance considérable et ne paraît pas pouvoir être atteint, même en territoire marocain, où la nouvelle convention conclue avec le sultan, autorise nos troupes à poursuivre les dissidents algériens et leurs alliés marocains.

Paris, 29 avril. — Les derniers avis d'Oran confirment que deux compagnies ont été attaquées à Tigri. Nous avons eu 48 tués dont 2 officiers, le capitaine Barbier et le lieutenant Masson, et 30 blessés, dont 2 officiers.

L'ennemi a été repoussé plus avant dans le désert. On ne prévoit aucun nouvel incident.

Le général Colenou et le colonel de Négrier ont été envoyés à la poursuite des assaillants.

On croit aujourd'hui que Si-Sliman est étranger à cette affaire.

Paris, 29 avril. — Les journaux annoncent que le projet sur la réorganisation de la Tunisie est achevé et qu'il sera prochainement soumis au conseil des ministres.

Tunis, 29 avril. — Les communications télégraphiques entre Sousse et Tunis sont rétablies.

Le nouveau consul allemand, M. Nachtigall, s'est adressé à M. Cambon pour se faire admettre au libre exercice de ses fonctions par les autorités beylicales.

Etranger

Espagne

Madrid, 29 avril. — Les députés ont adopté l'ensemble du projet de conversion de la dette.

La tranquillité règne à Burgos, mais les magasins sont fermés ; l'agitation dans les esprits continue.

A Barcelone, l'ordre extérieur n'a pas été troublé.

Angleterre

Londres, 29 avril. — Le journal officiel annonce que le comte Spencer est nommé vice-roi d'Irlande ; il conservera son rang dans le cabinet, mais il sera remplacé par lord Derby ou lord Rosebery comme président du conseil privé.

On dit que M. Forster recevrait un poste plus élevé.

Le Daily-News croit savoir que le cabinet prendra aujourd'hui une résolution au sujet de la détention prolongée de M. Parnell, Dillon et O'Kelly.

Le Standard croit savoir que si M. Parnell, Dillon et O'Kelly sont mis en liberté, le manifeste « no rent » sera retiré.

MM. Ruck Fenwick et Ruck, négociants à Londres, ont suspendu leurs paiements. Le passif est de 300,000 liv. st.

Autriche-Hongrie

Vienne, 29 avril. — La démission du ministre Szlavy avait été donnée depuis plusieurs jours, mais elle avait été tenue secrète jusqu'à avant-hier. On l'attribue à son administration en Bosnie, où il s'était mis en conflit avec les autorités militaires.

L'opposition hongroise acquiert une nouvelle force par suite de cette démission et se propose de s'opposer à l'occupation définitive de la Bosnie.

Russie

Saint-Petersbourg, 29 avril. — Les journaux antisémites accusent les soldats juifs de désertion en masse. Cette accusation a pour but d'excuser les mauvais traitements dont ils sont l'objet. La vérité est que comme d'habitude, au moment de la pague juive, les soldats israélites ont reçu des congés. Seulement, comme ils ont peur d'être maltraités par leurs camarades à cette occasion et qu'ils ne se sentent pas suffisamment protégés par les officiers ; ils aiment mieux s'exposer à des punitions disciplinaires en ne rejoignant pas leurs corps qu'à de mauvais traitements dont ils seraient certains d'être victimes.

Londres, 29 avril. — On télégraphie de Saint-Petersbourg qu'il est bruit que le czar a signé un décret ayant pour objet la protection des juifs.

Saint-Petersbourg, 29 avril. — Le gouvernement fait étudier un projet de fortifications pour Varsovie, Kovno et Goniens. Elles devront être terminées dans dix ans.

Turquie

Constantinople, 29 avril. — M. de Noailles a été reçu en audience privée par le Sultan, qui a conféré très cordialement avec lui sur les affaires égyptiennes.

Egypte

Le Caire, 29 avril. — La Gazette des Tribunaux, journal français, est définitivement supprimée.

Londres, 28 avril. — Le Standard annonce d'Alexandrie que le conseil de guerre prononcera demain

sa sentence contre les conspirateurs. On assure que 40 prévenus environ ont été reconnus coupables.

La mer intérieure de l'Algérie

Le Journal officiel publie un rapport adressé au président de la République par le président du conseil, relatif à la constitution d'une commission chargée de l'examen d'un projet de mer intérieure dans le sud de l'Algérie et de la Tunisie.

Ce rapport commence par exposer la question :

L'opinion publique est saisie, depuis quelques années, du projet de mer intérieure de M. le commandant Roudaire. Ce projet tend, on le sait, à créer au sud de l'Algérie et de la Tunisie un vaste bassin d'une surface égale à dix-sept fois environ celle du lac de Genève, et en communication avec la mer au moyen d'un canal de 240 kilomètres de long débouchant dans le golfe de Gabès...

Le ministre ne se dissimule pas les difficultés de l'exécution de ce projet gigantesque ; quant aux conséquences d'une telle œuvre, elles ne pourront évidemment être que favorables. Le rapport continue ainsi :

Les promoteurs de l'œuvre demandent, comme unique subvention, la concession d'une bande considérable de terrains aujourd'hui incultes et non amodiés. Ils comptent aussi sur les pêcheries et les salines qu'ils se proposent d'établir en grand dans la mer intérieure. Sur ce point, des discussions scientifiques se sont engagées.

Je dois mentionner aussi les avantages en quelque sorte d'ordre politique qu'on a signalés en faveur du projet. On a fait remarquer que la mer intérieure et le canal constitueraient ce qu'on a appelé « une barrière contre la barbarie », c'est-à-dire un obstacle à peu près infranchissable aux tribus nomades et envahissantes du Sahara et de la Tripolitaine. On a dit aussi que notre marine marchande et militaire auraient là un port de refuge admirable contre toutes les éventualités.

Enfin, dans l'ordre économique, on invoque les facilités considérables qui résulteraient pour le commerce de la Tunisie et l'Algérie de cette grande route maritime creusée à travers les terres. Il est certain que la nouvelle entreprise permettrait aux navires de venir commercer au sein de nos possessions, et que des chemins de fer ne tarderaient pas à mettre les nouveaux rivages en communication avec le réseau de l'Algérie.

Sans vouloir me prononcer sur des questions aussi complexes et aussi variées, je pense cependant que le projet de M. le commandant Roudaire est digne d'être étudié d'une manière approfondie par le gouvernement.

M. de Freycinet termine en proposant la nomination d'une grande commission chargée d'examiner à fond la question.

Le Journal officiel publie à la suite de ce rapport un décret instituant la commission, sous la présidence du ministre des affaires étrangères. Cette commission est ainsi composée :

MM. Charles Brun, général Chanzy, Cuvinet, Dupuy de Lôme, général Gresley, Albert Grévy, Lucet, Scheurer-Kestner, Balthaz, sénateurs ;

MM. Bischoffsheim, Journault, Lieuville, Raynal, Sadi-Carnot, Thompson, Treille, députés ;

MM. Decrais, directeur des affaires politiques, et Herbet, conseiller d'Etat, représentant le ministre des affaires étrangères ;

MM. Villet, conseiller-maitre à la cour des comptes, et Rouget, inspecteur général des finances, représentant le ministre des finances ;

MM. les généraux de brigade Warnet et Lévy, représentant le ministre de la guerre ;

MM. le contre-amiral Duburquois, directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine, et Le Gros, inspecteur général des ponts et chaussées, représentant le ministère de la marine ;

MM. Rousseau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-secrétaire d'Etat, et Chataigny, inspecteur général, vice-président du conseil général des ponts et chaussées, représentant le ministère des travaux publics ;

MM. Chambrelent et Gros, inspecteurs généraux des ponts et chaussées, représentant le ministère de l'agriculture ;

MM. Regnault, directeur général des manufactures de l'Etat, ancien secrétaire général du gouvernement de l'Algérie, et Clamageran, conseiller d'Etat, représentant le gouvernement de l'Algérie ;

MM. d'Abbadie, Becquerel, Daubrée, Dumas, général Favé, Frémy, Jamin, Lalaune, de Lesseps, colonel Perrier, Yvon-Villareau, membre de l'Institut ;

M. Fournié, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lavalley, ingénieur civil, entrepreneur des travaux du canal de Suez ; Molinos, ingénieur civil, directeur des travaux du port de la Réunion ; Renou, directeur de l'Observatoire météorologique de Saint-Maur ; Voisin, inspecteur général des ponts et chaussées.

MM. Albert Grévy et Sadi-Carnot sont nommés vice-présidents. MM. Jussérand, chef du bureau des affaires tunisiennes au ministère des affaires étrangères, et Rolland, ingénieur des mines, sont nommés secrétaires avec voix consultative.

L'INCIDENT LECONTE

Le bruit a couru qu'un député, trouvant insuffisante la carte de circulation accordée par les chemins de fer aux membres du Parlement, avait sollicité un permis sur lequel il aurait substitué le mot madame, au mot monsieur en grattant l'r qui suit l'M majuscule et en le remplaçant par ces deux lettres me. Ce petit

travail de grattage n'a pas échappé à l'œil vigilant des employés du chemin de fer.

Le député en question, apprenant que sa fraude était découverte, s'empresse, — et comme l'on comprend cet empressement, — d'envoyer à la compagnie la somme qu'il avait tenté de lui soustraire. Ce député serait M. Leconte, qui représente l'arrondissement d'Issoudun.

Cette affaire misérable est pénible pour tout le monde : pénible d'abord et surtout pour celui qui en est le triste héros, pénible pour le grand corps auquel il appartient, pénible pour ceux qui l'y ont fait entrer. Mais enfin elle ne pouvait point passer inaperçue. Elle doit avoir un dénouement.

On est en droit d'exiger des représentants de la nation une moralité en quelque sorte supérieure, une intégrité absolue ; c'est bien le moins qu'on attende d'eux la probité la plus vulgaire. Qu'un législateur se livre à des piperies de haute volée en trempant dans certaines entreprises financières, ou qu'il s'humilie jusqu'à user de stratagèmes méprisables pour frustrer une compagnie de chemin de fer du prix d'une place, il est, à nos yeux, également indigne de remplir les fonctions élevées auxquelles la confiance mal éclairée du suffrage universel l'a appelé.

Les questions de parti n'ont rien à voir ici ; le devoir est le même pour tous. Si, par conséquent, les faits allégués sont exacts, si le député dont il s'agit ne comprend pas que son propre intérêt l'oblige à résigner son mandat, la Chambre, si affligée que soit une pareille extrémité, ne doit pas hésiter à faire justice. C'est sa dignité qui est en jeu.

Elections législatives du 30 avril

Quatre élections législatives auront lieu demain dimanche, 30 avril, à Lapalisse (Allier) et à Rochefort (Charente-Inférieure), pour remplacer MM. Cornil et Bethmont, démissionnaires ; à Evreux (Eure), en remplacement de M. Lepouzé, décédé ; à Fougères (Ille-et-Vilaine), en remplacement de M. Ribau, invalidé.

A Lapalisse quatre candidats sont en présence ; trois républicains, MM. Préveraud et Miviere (extrême gauche), Debord (gauche radicale), et Martinet (réactionnaire). Les trois candidats républicains réclament la suppression du Sénat et la séparation de l'Eglise et de l'Etat — M. Miviere demande le maintien du scrutin d'arrondissement et M. Debord le rétablissement du scrutin de liste.

A Rochefort, il y a cinq candidats ; MM. Marchesseau (union républicaine), Bichon (extrême gauche) Paul Rouvier (gauche), Claire (candidat ouvrier) et Roche (bonapartiste).

M. Rouvier et M. Marchesseau demandent le rétablissement du scrutin de liste. M. Bichon est soutenu par M. Clémenceau dont il a le programme.

A Evreux, trois candidats se présentent : M. Bully, conseiller général, républicain ancien procureur de la République avant le Deux-Décembre ; M. Corbeau, républicain, ancien instituteur, révoqué en 1849 par M. de Falloux, et Sevaistre, conseiller général réactionnaire.

M. Bully réclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression de l'inamovibilité de la magistrature, la révision de la Constitution avec maintien et réforme du Sénat.

M. Corbeau accepte le programme de son prédécesseur, M. Lepouzé, décédé.

A Fougères, deux candidats seulement sont en présence : M. de Lariboisière, républicain, et M. de la Villegentier, royaliste.

M. de Lariboisière demande le maintien du Concordat et de l'inamovibilité de la magistrature, la réduction du service militaire à trois ans et la suppression du volontariat d'un an.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

LOIRE

Saint-Etienne, 29 avril. — Le jeune homme qui, le 18 avril, s'était tiré un coup de pistolet dans la tête par désespoir d'amour, est, paraît-il, en voie de rétablissement ; il a subi ce matin une opération au cours de laquelle M. le docteur Riembaud lui a retiré du côté droit de la tête un débris d'os dont le contact avec la matière cérébrale provoquait de vives souffrances. La balle n'a pu être retrouvée.

Voilà un malheureux garçon qui pourra se vanter d'être revenu de loin. Il est encore paralysé du côté gauche du corps, mais cet état cessera probablement après une dernière opération qui sera faite plus tard ; on l'espère du moins.

Ce matin, à 8 heures et quelques minutes, la voiture de M. Benoit Charvet, négociant, place Marengo, 7, longeait le côté sud de cette place, lorsque, au débouché de la rue de Paris, elle a été atteinte par un train de tramway descendant de la place de l'Hôtel-de-Ville et a été renversée sur la chaussée.

Le cocher, lancé à bas de son siège, s'est trouvé sous la voiture ; il a été dégagé sans autre mal que des blessures légères à la tête ou au visage.

Trois personnes se trouvaient dans la voiture, un domestique, une nourrice et l'enfant du premier, âgé de 5 jours.

Le domestique a reçu des contusions à une main ; la nourrice, fort émue, se plaignait de douleurs internes, qui n'auraient, espérons-le, aucune suite fâcheuse ; l'enfant était sain et sauf.

Quant à la voiture, elle a un panneau gravement endommagé.

L'accident semble dû à un moment d'inattention du cocher qui n'a pas entendu le signal d'avertissement des tramways.

Aujourd'hui, à cinq heures du matin, le nommé Marcellin Dufaux, âgé de 45 ans, jardinier à Firmingy, se rendait, dans une voiture, au marché de Chavagnolle, en compagnie de Marie Bourgeat, âgée de 25 ans, et de Philomène Sabatier âgée de 38 ans.

La voiture descendait au petit trot la rue d'Annonay lorsque arrivée en face le n° 5, le cheval s'est abattu les trois personnes qui étaient dans la voiture ont été précipitées sur le pavé.

Dufaux, dans sa chute, a reçu plusieurs blessures assez graves à la figure.

Quant aux femmes, elles n'ont reçu que de légères contusions.

Ces trois personnes ont été conduites à la pharmacie Chevret, rue d'Annonay, où elles ont reçu des soins.

ISERE

Grenoble, 29 avril. — M. de Montellus, maire de Roussillon, ayant fait publier dans le Courrier du Dauphiné une lettre dans laquelle il qualifie d'inique et d'arbitraire un acte du gouvernement, vient d'être suspendu de ses fonctions, pour deux mois, par M. le préfet de l'Isère.

Pont-de-Claix. — Mercredi dernier, un accident est arrivé au Pont-de-Claix.

Un nommé Gaspard Douron, employé à la fabrique de M. Breton, en montant sur une charrette qu'il conduisait, est tombé sur le sol et les roues du véhicule lui ont passé sur le corps.

Il a été transporté à l'hôpital de Grenoble dans un état désespéré.

Saint-Ismier. — M. Pierre Jay, propriétaire au hameau des Sèneses, a été, hier, victime d'un vol audacieux.

Profitant de son absence, un inconnu pénétra dans la maison, enfonça avec une hache diverses portes et s'enfuit emportant 650 fr. et un vêtement complet.

La gendarmerie recherche activement cet inconnu qui s'est enfui du côté de Chambéry.

AIN

Bourg, 29 avril. — On nous assure que dans le prochain mouvement administratif serait compris M. Desplats, secrétaire général de l'Ain, qui serait appelé à un poste plus important dans l'administration.

VAR

Toulon, 29 avril. — Le renfouement du Foudroyant n'a pas eu lieu encore, par suite de la mauvaise mer ; mais le succès de l'opération est certain.

UN DRAME SUR LE P.-L.-M.

NOUVEAUX DÉTAILS

Vendredi a eu lieu l'amputation des deux membres de Victor Donnet, écrasés dans la journée d'avant-hier sous le tunnel de la Nerthe.

L'opération a été exécutée par M. le docteur Combalat, assisté de M. Michel, chef interne, et des élèves en médecine de l'Hôtel-Dieu. Commencée vers 8 heures, elle a duré deux heures environ.

La jambe droite a dû être coupée au-dessus de la cheville, et la gauche à la hauteur du genou.

L'hémorrhagie n'ayant pas été très abondante, l'état du malade est aussi satisfaisant qu'il peut l'être dans une semblable situation.

M. le docteur Combalat a ensuite donné les ordres les plus sévères pour empêcher de parler au malade ou de lui faire parler, déclarant qu'il y aurait danger, en l'état, le pouls du malade battait 150 pulsations.

M. Breuilhac, substitut du procureur de la République, et M. Roussset, juge d'instruction, s'étant rendus à l'Hôtel-Dieu à l'effet de recueillir une nouvelle déposition de Donnet, ont dû renoncer à ce projet.

Le père et la femme de Donnet étant venus pour le voir, n'ont pu être admis auprès de lui et leur visite a été renvoyée au jour où le docteur pourra se prononcer d'une façon définitive sur le sort du blessé.

A l'heure actuelle, deux hypothèses sont en présence, celle ayant trait à une tentative de suicide ayant été définitivement écartée, voici quelles sont ces deux hypothèses :

La première tend à croire à la tentative d'assassinat dont Donnet s'est dit victime. A ce sujet on fait remarquer qu'il est peu probable à moins d'un cas de folie, qu'un homme se soit glissé dans l'étroit espace qui sépare la paroi du tunnel des trains qui passent. Cet intervalle n'étant que de 80 centimètres, il paraît presque impossible d'ouvrir une portière sans courir le risque d'être immédiatement broyé. D'autre part, Donnet a, par deux fois, reproduit la même version avec une parfaite lucidité. L'information essaye de vérifier ces assertions. Elle s'attache principalement à rechercher si Donnet avait ou non sur lui la somme de 180 francs, et l'explication qu'il donne sur la provenance de cette somme est exacte. S'il en était ainsi, il faudrait croire au crime.

La seconde hypothèse, qui a pris naissance dès le début de l'instruction dans l'esprit des magistrats, a pour cause première les antécédents du blessé. Victor Donnet, en effet, a été subit deux condamnations, et est de plus un sectateur que la gendarmerie recherchait activement. Il était allé successivement en Italie, en Algérie, et se trouvait, il y a quelques semaines, à Philippeville. Revenu depuis peu en France, il se trouvait en dernier lieu à Lyon.

de cette ville qu'il était parti pour Mar-
seille. Mais à Lyon, il n'avait pris qu'un billet
pour Aries, et on se demande pourquoi il ne
s'est pas arrêté dans cette ville. Il y a proba-
blement vu des gendarmes qui lui auraient
posé des questions indiscrètes.
Donnet prétend, en outre, que les femmes qui
l'accompagnaient ses assassins sont descendues
à Miramas; or, le train 15 ne s'est pas arrêté à
cette station. Il y a aussi d'autres invraisem-
bles qui n'ont pas échappé aux magistrats.
De son côté, M. Ramondenc, commissaire spé-
cial de la sûreté, a continué une enquête des
plus actives. Dans la soirée d'avant-hier, il a
confronté avec Donnet une soixantaine de fem-
mes publiques des environs du port, mais une
seule l'a reconnu, et a déclaré ne l'avoir plus
vu depuis bientôt trois ans.
On a, en outre, procédé à la fouille des poches
des vêtements du blessé, où on a trouvé un
petit monnaie contenant encore quelques ma-
gnons monnaies, une balle de revolver et un
portefeuille contenant une lettre de référence
écrite, présume-t-on, par Donnet lui-même,
afin de se procurer du crédit; 3 photographies
de ses camarades des zouaves et deux lettres de
ses belles-sœurs.
De l'enquête, il résulte encore ce que suit :
Donnet avait été condamné à trois ans de pri-
son pour tentative de vol d'un coffre-fort. C'est
en revenant de purger sa condamnation qu'il se
présenta à la Croix-Rouge chez un fermier,
M. Julien, auquel il déclarait qu'il venait de
passer trois ans en Afrique.
Le 24 janvier 1880, il contractait mariage avec
la fille Rosa Julien, et trois jours après il tirait
au sort un mauvais numéro qui le faisait soldat
pour cinq ans. Quelques mois après, sa femme
accouchait d'une petite fille, tandis que lui re-
venait sa feuille de route pour rejoindre son
régiment. Il était incorporé dans le 3^e zouaves,
1^{er} bataillon, 4^e compagnie.
Les parents de sa femme, sachant qu'il allait
faire partie de l'expédition de Tunisie, se coti-
sèrent et lui remirent une trentaine de francs
vers l'époque du 1^{er} janvier 1882.
Donnet profita de cette somme modeste, il
acheta des vêtements civils et déserta pour re-
venir en France où il arriva un dimanche vers
la fin février, en disant qu'il était en permission
et il repartit dans la soirée; depuis on ne l'a
plus revu.
L'enquête a encore établi que Donnet avait
quitté Marseille pour se rendre en Suisse, où il
avait travaillé comme journalier auxiliaire à la
gare de Genève, et de là était venu à Lyon où
il avait été employé sur la recommandation d'un
de ses oncles, chef de train habitant Arles.
Du résumé de tous les renseignements re-
cueillis à la dernière heure, il résulterait donc
que Donnet, déserteur, a cherché à se soustraire
aux recherches de l'autorité militaire. En effet,
parti de Lyon avec un ticket à destination d'Ar-
les, il le remit à la gare de cette ville, et, profi-
tant de la nuit et du peu de surveillance, il re-
monta dans le train pour venir à Marseille.
En route il réfléchit aux dangers de sa situation
en arrivant au contrôle de Marseille sans ticket
et sur tout aux gendarmes qui se promènent sur
le quai de la gare et qui tous avaient son signa-
lement, il résolut de quitter le train au moment
de son ralentissement sous le tunnel de la Ner-
the.
Arrivé là, il descendit sur le marche-pied du
train, referma la portière et près du puits n° 12,
vers la sortie de l'estaque, sauta sur la voie où
se passa la scène que nous avons relatée dans
notre numéro d'avant-hier.
Il ressortait de ces derniers renseignements
que la vérité sur ce déplorable événement se-
rait le fait que nous venons de raconter, tel
qu'il ressort de l'enquête minutieuse si habile-
ment dirigée par l'honorable chef de la sûreté.
(Petit Marseillais.)

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Dimanche, 30 avril, 120^e jour de l'année. So-
leil : lever, 4 h. 44; coucher, 7 h. 11. Les jours
croissent de 3 minutes.
Ephémérides (1424). — Le chevalier Bayard
est tué à la bataille de Romagnano.

Voici la liste des jurés qui doivent siéger aux
assises du Rhône, qui s'ouvriront à Lyon, le 15
mai prochain :

Jurés ordinaires :

MM.
Jean-Romain Dumas, rouennier demeurant à Ta-
renne.
Germain Deyrieux, propriétaire à Millery.
Marc Laplatte, propriétaire à Charentay.
Pierre-François-Louis-Paul Legéas, propriétaire à
Lanès.
Joseph Corron, maître-teinturier à Lyon, place des
Fénelons, 2.
Eugène-Joseph Buffard, fabricant de couvercles à
Cours.
Antoine-Joseph Ginod, rentier, maire à Vourles.
Barthélemy Brun, propriétaire à St-Rambert-l'Elle-
ville.
Etienne-Claude Audibert, ancien notaire à l'Ar-
bresle.
Pierre Gros, rentier à St Clément.
Christophe-César Péliissier, estampeur à Lyon, montée
de Garillan, 4.
François Roisson, agriculteur à Ternand.
Claude-Marie Goiffon, maître-tanneur, chemin du
Bois à Villeurbanne.
Ernest Bissette-Jackson, rentier à Lyon, avenue
de Noailles, 29.
Jean-Claude Fontenille, propriétaire à Ranchal.

Claud Reynier, rentier à Tassin.
Etienne Dugueyt, ancien notaire à Lyon, rue du
Plat, 5.
Charles Lolière, rentière à Lyon, montée des Gé-
novécins, 8.
Jean-François Fatton, teinturier-dégraisseur à
Lyon, Grande-Rue de Vaise, 38.
Antoine Charlin, orfèvre à Lyon rue du Viel-
renversé, 8.
André Rivière, vétérinaire à l'Arbresle.
André-Marie-Saturnin Germain de Montauzan, négo-
ciant à Lyon, rue St-Dominique, 14.
Jean-Baptiste Assaud, rentier à Lyon rue des Char-
treux, 24.
Augustin Allègre, clerc de notaire à Lyon, avenue
de Vailloud, 9.
Lucien Beaujolin, docteur-médecin à St-Symphorien-
sur-Coize.
Pierre-Louis Chatelard, négociant à Tarare.
Raoul Dusordet, propriétaire à St-Igné-de-Vers.
Louis-Nicolas Chapuis, rentier à Cuvieux-d'Azer-
gues.
Aimé Ravarin, marchand de bois à Lyon, rue du
Mont-d'Or, 14.
Jean Guichard, marchand de bois à Lyon, quai de
Serin, 6.
Jean-Jacques Chépié, inspecteur des enfants en ap-
prentissage à Lyon, rue St-Augustin, 24.
Charles-Louis Duviard, docteur-médecin à Lyon,
rue des Gloriettes, 13.
Hippolyte Bachelet, docteur-médecin à Lyon, place
des Jacobins, 8.
Jean-François Fabre, propriétaire à Vaugneray.
Raymond Dojat, propriétaire à Charentay.
André Benoit, propriétaire à Brindas.

Jurés supplémentaires

Jules Turin, fabricant de liqueurs à Lyon, grande-
rue de Vaise, 36.
Pierre-Alexandre Richard, architecte à Lyon, rue
Constantine, 1.
Pierre-Marie-Honoré-François Charvériat, architecte
à Lyon, quai de la Guillotière, 2.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, sur le cours du
Midi, le concours de la Société hippique fran-
çaise.

Voici le programme des opérations du con-
cours pour les deux premières journées :

Dimanche 30 avril. — Arrivée des chevaux
avant dix heures; à une heure du soir, examen
des chevaux par la commission d'admission; à
quatre heures du soir, courses au galop, pre-
mière catégorie, première section, 1,200 mètres,
douze obstacles, officiers.

Lundi 1^{er} mai. — A une heure du soir, pou-
lains et pouliches de trois ans sans dressage; à
quatre heures du soir, courses au galop pre-
mière catégorie, première section, 800 mètres,
huit obstacles, sous-officiers.

Nous apprenons que la Fanfare municipale de
Genève viendra à Lyon le 13 mai prochain don-
ner un grand concert au bénéfice des pauvres
de la ville de Lyon.

Cette fête musicale sera donnée sous le patro-
nage de la municipalité lyonnaise.

Un de nos confrères raconte le fait sui-
vant :

Deux jeunes gens se sont amusés — un amu-
sement fort dangereux, entre parenthèse, — à
correspondre durant des mois avec le même
timbre-poste, successivement appliqué à la let-
tre qui devait être jetée à la poste.

Comment s'y prenaient-ils? Vous allez
voir.

Ils avaient chacun une bouteille de gomme
transparente, comme qui dirait du collodion.
Ils en étendaient sur le timbre une légère cou-
che. L'encre oblitératrice tombait sur cette
mince pellicule, qu'emportait un coup d'éponge.
Le timbre reparessait, après ce débarbouillage,
frais et neuf.

Rien n'était plus simple ensuite que de le dé-
coller et de l'appliquer sur une autre enve-
loppe.

Je ne sais si ce truc est encore en usage, et
s'il la poste le connaît. Il me paraît d'une inven-
tion très ingénieuse et d'une pratique aisée.

Il est évident que, grâce à cet artifice, les
encres les plus grasses et les plus indélébiles
cèdent au premier lavage.

Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux se servir
d'un timbre qui serait armé de piquant et larde-
rait de petits trous le timbre oblitéré et désor-
mais hors d'usage?

Le fait convient un enseignement : M. Co-
chery, veillez!

L'hiver ayant été exceptionnellement doux,
il est probable que l'on va être infesté de mou-
ches.

Il paraît que les mouches ont la plus vive
antipathie pour le ricin, et qu'on peut mettre
dans son appartement un arbuste de ricin, jolie
plante qui purgera toute la maison.

Un jeune enfant de 12 ans, Léon Paltz, qui
s'amuse, hier, sur la place Henri IV à taquin-
er des maçons qui travaillaient à un égout en
construction sur la place Henri IV, a été ter-
riblement puni.

Un des ouvriers lui ayant jeté une poignée
de mortier à la tête, quelques parcelles attein-
gnirent l'enfant à l'œil droit qui fut brûlé par
la chaux vive.

M. le docteur Gavet, l'éminent médecin ocu-
liste, appelé à lui donner des soins, a déclaré
que l'œil était perdu.

L'auteur involontaire de ce cruel accident,
nommé Joseph R..., a été arrêté et mis à la
disposition du commissaire de police du quar-
tier.

On a transporté hier, à l'hôpital militaire, le
cadavre d'un cuirassier, qui, dans un moment

de désespoir a mis fin à ses jours en se tirant
un coup de revolver.

On ne saurait apporter trop de prudence au
manement des armes à feu, ainsi que le montre
l'accident arrivé hier, à M. François André, ou-
vrier armurier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 89.

En enlevant les cartouches d'un revolver que
venait de lui remettre un client, un coup est
parti et la balle l'a frappé à la main droite, entre
le pouce et l'index.

La blessure est légère et n'entraînera qu'une
incapacité de travail de quelques jours.

Un commencement d'incendie s'est déclaré
hier, à midi, dans le magasin de Mme Bouron,
liquoriste, quai Saint-Vincent, 36.

A la première alarme, les pompiers du poste
de l'Hôtel de Ville sont accourus et ont eu
promptement raison du feu qui avait déjà dé-
voré quelques meubles.

Les dégâts sont de peu d'importance.

Nous avons parlé, ces jours derniers, d'une
agression nocturne dont un sieur Etienne Guil-
lot affirmait avoir été victime, près du pont du
chemin de fer, au Grand-Camp.

Il résulte de l'enquête et de l'aveu même de
la prétendue victime que cette agression n'a
jamais existé.

Guillot, dont la fertile imagination était encore
surexcitée par de nombreuses libations, avait
forgé de toutes pièces cette histoire aux émou-
vantes péripéties.

Hier soir, à 10 heures, une voiture de la
Compagnie des Petits-Maitres, conduite par le
sieur Richard, ayant heurté un tas de pavés
entassés sur la place Sainte-Claire, a culbuté
sur le flanc. Le cocher, violemment projeté
hors de son siège, a reçu diverses contusions,
heureusement de peu de gravité.

Deux voyageurs, qui se trouvaient dans l'in-
térieur du véhicule, en ont été quitte pour la
peur.

Procès-verbal a été dressé contre l'entrepre-
neur, qui avait négligé d'éclairer les déblais
amoncelés par son ordre sur la voie publique.

Encore une disparition :

Le nommé Louis Palatin, âgé de 38 ans, tan-
neur, n'a pas reparu à son domicile, rue Saint-
Pierre-de-Vaise, 51, depuis le 24 courant. Il
avait passé la soirée avec un de ses cousins
qu'il a quitté en lui disant : « Adieu ! quand je
reviendrai à Lyon il fera plus chaud qu'aujourd'-
hui. »

Voici son signalement : Taille 1 mètre 72,
cheveux châtain, visage ovale, front bas, yeux
châtain, nez moyen, bouche moyenne, men-
ton à fossette, barbe châtain, porte des mous-
taches seulement, vêtu d'un paletot, gilet et
pantalon en velours marron, coiffé d'une cas-
quette en soie, chaussé de bottes.

Il laisse une femme et deux enfants en bas-
âge, dans une situation précaire.

Navrante histoire !

La nuit dernière, les gardiens de la paix ont
rencontré un jeune enfant de 9 ans, nommé
Papino, qui errait dans la grande-rue de la Guil-
lotière.

Le pauvre petit a déclaré qu'il demeurait ha-
bituellement chez un sieur L..., de nationalité
italienne, rue Molière, qui l'envoyait chaque
jour mendier dans les rues et le battait quand il
ne rapportait pas la somme fixée. Comme il
n'avait pu ce jour recueillir que quelques sous,
son misérable maître n'avait rien trouvé de
mieux que de le mettre à la porte.

Espérons que cet exploitateur d'enfants n'é-
chappera pas à la punition qu'il mérite et qu'on
l'ouvrira tout au moins exercer sa honteuse
industrie dans le pays qui l'a vu naître.

Dans sa séance du 28 avril dernier, le conseil
de guerre permanent du gouvernement mili-
taire de Lyon, présidé par M. le lieutenant-
colonel Michel, du 105^e régiment d'infanterie, a
rendu les jugements suivants :

1^{er} Louis Beaulis, sergent au 22^e régiment d'infan-
terie, déclaré coupable de vol de 30 kil. de biscuit au
préjudice de militaires, a été condamné à la peine de
un an d'emprisonnement.

Défenseur : M. Minard, avocat à Lyon.

2^e Denis-François, soldat de 2^e classe au 107^e régi-
ment d'infanterie, déclaré coupable de désertion à
l'étranger en temps de paix, a été condamné à la peine
de deux ans de travaux publics.

Défenseur : M. Cuisson, avocat à Saint Etienne.

3^e Léonard Detrieux, cavalier de 2^e classe au 9^e
régiment de cuirassiers, déclaré coupable de désertion
à l'intérieur, en temps de paix, a été condamné à la
peine de deux ans d'emprisonnement.

Défenseur : M. Chambe, avocat à Lyon.

Ministère public : M. le lieutenant Benoit du 98^e ré-
giment d'infanterie, substitut du commissaire du gou-
vernement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 avril.

Le voisinage d'un coupon à détacher après la
réponse des primes sur le 5 0/0 bien plus que cette
opération même a rendu au marché de ce fonds une
animation supérieure qui a bientôt réajillé favorable-
ment sur le reste de la cote :

Le 5 0/0 reste à 118,45, le 3 0/0 à 83,85, l'Amor-
tissable à 84,05, l'Italien à 90,90, le Suez s'est avancé
à 2,725, le Panama est ferme à 544.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 29 avril, 4 h. 30 soir.

Température : Une nouvelle bourrasque, la qua-
trième depuis le 22 avril, arrive aujourd'hui sur les
côtes ouest de l'Europe. A Lyon, le baromètre baisse
depuis dix heures du matin et le vent est revenu au
Sud.

Temps probable : Pluie prochaine et peut-être ora-
geuse.

NOUVELLES DES SPECTACLES

CÉLESTINS. — La représentation donnée chaque an-
née au bénéfice des machinistes de ce théâtre, aura
lieu après-demain dimanche, à une heure et demie.

Le programme de cette matinée est des plus remar-
quables : les meilleurs artistes de notre première scène,
prêteront leur bienveillant concours aux intéressants
bénéficiaires.

La vaillante fanfare des Touristes lyonnais; l'ex-
cellente musique du 99^e de ligne, sous l'habile direc-
tion de son chef, M. Brulé, feront entendre les mor-
ceaux les plus nouveaux et les plus choisis de leur ré-
pertoire.

Si l'on ajoute à ces attraits déjà si grands, la char-
mante comédie de Pailleron, *Le Monde où l'on s'ennuie*,
admirablement interprétée par les artistes des Célestins,
nous pouvons prédire aux bénéficiaires un succès sans
précédent.

Nous engageons nos lecteurs s'ils veulent avoir de
la place, à se munir à l'avance de billets.

Le bureau de location est ouvert tous les jours, de
10 à 6 h. du soir. — Prix ordinaire.

PUBLICATIONS NOUVELLES

LE SAINT-NICOLAS

Sommaire du n° 23 — 4 mai 1882

Les petits Magiciens du Caucase (J. Protche de Vi-
ville). — Le Berceau. — Les Ombres révélatrices.
— Le Paysan et son élève (Kauffmann). — Les En-
treprises d'Harry (Eudoxie Dupuis). — La Poule du
Bailli (J. Porchat). — Boîte aux lettres. — Tirelire
aux devinettes.

Illustrations par Poirson, Wilson, E. Morin, Kauffmann,
Bookhout, Gilbert, Gaillard, etc.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et
chez tous les libraires.

LE MUSÉE DES FAMILLES

Sommaire du n° 5. — Mai 1882

Les Rantzau (Ad. Legrand). — La Leçon d'équitation
(Nidrach). — J'avais dix ans (E. Pouvillon). —
Histoire du Mois (A. de Villeneuve). — E. Millais
(Ernest Chesneau). — Le Veu de Nadia (Henri Gré-
ville). — L'éducation musicale de mon cousin Jean
Garrigou (Léopold Dauphin). — La Science en Fa-
mille (L. Balthazard). — Correspondance et Con-
cours (Eug. Muller). — Théâtres, Mercure de France
(Un Parisien). — Bulletin financier.

Illustrations par Kauffmann, Nidrach, Ray, Leloir,
Detaile, Lambert, W. Hatherell, Adrien Marie,
Léonce Petit, etc., etc.

Librairie Ch. Delagrave, rue Soufflot, 15, à Paris.

Bulletin hebdomadaire des soies

Lyon, 29 avril.

Ces chiffres accusent une diminution sérieuse sur
ceux de la semaine passée. Le marché est retombé au
calme et les prix ont quelque peu perdu de leur fer-
meté.

L'attention va se concentrer maintenant sur la récolte
et il est évident que ses perspectives pourront seules
venir modifier la situation, car ce n'est pas du côté de
la consommation qu'il faut attendre un réveil sé-
rieux.

La Fabrique pour laquelle la saison d'automne ne
s'annonce pas jusqu'ici aussi brillante qu'on l'espérait,
persistera sans aucun doute dans son parti-pris d'ex-
pectative, et on sent qu'il faudra des incidents graves
dans la marche des éducations pour la faire sortir de sa
réserve.

La fausse alerte du début de la récolte en Italie ne
pourra que la rendre plus sceptique encore, mais d'un
autre côté, une incertitude systématique ne sera-t-elle
pas un danger? Ne faut-il pas avoir présent à la mé-
moire l'exemple de 1876, où on ne voulut croire au
déficit de la récolte qu'au moment des achats de co-
cons pour tomber alors dans des exagérations qu'on
aurait évitées en suivant le mal pas à pas, et en en
raisonnant froidement les conséquences.

Nous savons que des circonstances actuelles plai-
dent pour la sagesse, mais comme en définitive, la
consommation est aujourd'hui plus large que depuis
bien des années, que les prix sont très bas, nous ap-
pelons encore une fois l'attention sur le danger qu'il y
aurait à ne pas suivre pas à pas la récolte dans ses di-
verses phases, pour éviter des surprises et des sou-
bresauts violents toujours funestes.

Il semble d'ailleurs que ce courant d'idées s'impose
de plus en plus dans l'esprit des détenteurs qui, aux
cours actuels, préfèrent courir les chances de l'a-
venir. Si la demande a été réduite cette semaine, on
peut constater en même temps que la marenandise a
été plutôt moins offerte que précédemment, et à part
quelques ventes de réalisation provoquées par des be-
soins d'argent, nous retrouverons les prix à peu de
chose près, les mêmes que ceux de la dernière cote.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 29 avril.

3 0/0	» » »	Egypte	» » »
3 0/0 nouveau ..	» » »	Banque Ottom ..	803 75
5 0/0	118 68	Chemins tures ..	» » »
Italian	» » »	Alpine	» » »
Ture	13 25	Rio	686 25
Extérieure	28 3/16	Panama	» » »

CHOSÉS & AUTRES

La destruction des fauves en Algérie

Un état officiel, publié par les soins du gouvernement d'Algérie, fait connaître le nombre de bêtes dangereuses ou nuisibles tuées pendant l'année 1889 dans nos trois provinces d'Afrique.

Il a été tué 1 lion dans la province d'Alger et 15 dans la province de Constantine; 22 panthères dans la province d'Alger, 18 dans celle d'Oran, 72 dans celle de Constantine; 63 hyènes dans la province d'Alger, 66 dans celle d'Oran et 12 dans celle de Constantine; enfin il a été abattu 2,900 chacals dans les trois provinces.

Il y a une forte diminution dans le chiffre des carnassiers, lions et panthères tués pendant l'année 1889; cette diminution trouve son explication dans le fait que ces animaux reculent forcément à mesure que la colonisation se développe; l'espace manquant aux bêtes féroces, elles fuient vers le Sud.

Au début de la conquête, les lions étaient très communs dans la province d'Oran; on en rencontrait même sur le littoral; aujourd'hui il faut aller fort loin vers le Sud pour rencontrer le roi des animaux. La province de Constantine, plus boisée, offre encore des retraites aux fauves; entre Bône et La Calle on trouve d'immenses forêts à peine explorées, dans lesquelles on rencontre fréquemment le lion et la panthère; mais les chasseurs ont commencé à suivre ces carnassiers jusque dans leurs repaires, d'où ils finiront par les déloger. Les pasteurs et les agriculteurs ne s'en plaindraient pas.

Les voleurs de diamants

On lit dans le Siècle :

L'arrestation des Anglais qu'on soupçonne être les voleurs de diamants de Londres continue de faire sensation à Berlin. On a cru un moment ces individus compromis dans le vol à la poste centrale, mais il est avéré aujourd'hui qu'ils sont étrangers à cette affaire.

Une première confrontation a eu lieu avec le bijoutier Hollez, auquel les Anglais ont fait des offres de vente de bijoux et de diamants. Le bijoutier a très bien reconnu l'Anglais Scott, ancien barbier connu dans le monde des bandits de Londres sous le nom de Jones Hill. Scott avait été arrêté à Bruxelles, puis relâché. Le portier d'un hôtel où étaient descendus les filous n'en a reconnu qu'un seul, celui disant s'appeler Smith. Le troisième prisonnier, Davis, que ses complices appellent Watson, n'est pas l'individu qui a logé à l'hôtel sous le nom de Watson.

Comme on le voit, les personnages deviennent mystérieux, en tous cas, ils ont un système tout préparé pour dérouter la justice, embrouiller leur cas et faire disparaître leur véritable identité dans un tissu de mensonges, dont la justice a peine à sortir.

C'est avec beaucoup de peine qu'on a pu photographier les prisonniers; ils se sont énergiquement opposés à cette mesure, ce qui prouve qu'ils redoutent d'être reconnus, des épreuves ont été immédiatement envoyées à Londres, et si l'autorité anglaise réclame avec pièces à l'appui l'extradition des trois mystérieux individus, ils seront extradés. Dans le cas contraire, on devra les relâcher.

On vient d'arrêter à Orsova, à la frontière roumaine, une dame qui n'avait pas de papiers et se disait femme de chambre. Ses bagages étaient remplis de bijoux et de diamants d'une valeur fabuleuse. Encore un mystère. Cette dame a déclaré venir de Paris et tenir ces trésors de son amant, un duc. On a télégraphié à Paris.

Mots de la fin

Elle était belle, il l'adorait.

Il la rencontre dans une soirée intime, elle est priée par la maîtresse de la maison, de jouer une valse.

Elle s'approche du piano, pose son éventail et son bouquet sur une chaise et exécute une valse aux mélodieux accords.

Lui, ne danse pas, il contemple les jolies mains blanches de son adorée courir sur le clavier, et éprouve l'air d'amour, grisé par le parfum enivrant qui s'exhale

des boucles soyeuses de la belle, il se laisse tomber à moitié pâle sur une chaise. Un bruit se fait entendre, l'éventail est brisé, le bouquet aplati.

— Oh pardon, mademoiselle, pardon.

— De rien lui fait la douce enfant, en lui lançant un long regard velouté, on ne peut pas avoir des yeux partout!

X... dine chez un de ses amis qui est le papa d'un charmant gamin.

Au dessert l'enfant attrape une mouche et s'approchant de X..., lui dit en lui montrant l'insecte qu'il tient au bout des doigts :

— Cause maintenant.

— Pourquoi?

— Pour voir, si papa est dans le vrai; il disait l'autre jour à maman que lorsque tu parles tu tues les mouches à quinze pas.

SPECTACLES DU 30 AVRIL

Grand-Théâtre de Ly

Aujourd'hui dimanche, à 7 h. 3/4 :
« Le Bouffe et le tailleur. »
« Les Contes d'Hoffmann. »
« Les Meuniers. »

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui dimanche, à 7 h. 3/4 :

« Casse Musée. »

En matinée, à 1 h. 1/2.

Représentation au bénéfice des machinistes.

Grand concert.

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Folies-Bergères

Les mardi, jeudi et dimanche, séance de patinage à 8 h. du soir.

Clôture le 30 avril.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.

BOURSE DE LYON

Du 29 avril 1892

Rentes	Comptant-ACTIONS
3 1/2 %	83 60
3 1/2 % amortissable	83 70
4 1/2 %	118 95
5 1/2 % français	90 80
italien	13 12
Turc	90 85
Autrichien 4 1/2 %	90 85
Russe 5 1/2 %	27 1/2
Espagne 3 1/2 %	352
Dette Egypt. unifiée	550
Actions	763
Crédit mob. Espag.	763
Crédit Lyonnais	763
Union générale	763
B. Lyon et Loire	763
S. Hypothéc. France	763
Soc. foncière lyonn.	763
Banque Ottomane	763
Paris-Lyon-Médit.	763
Che. Autrichiens	763
Lombard-Vénitien	763
Saragosse	763
Nord-Espagne	763
Suez	763

EAUX-BONNES — LAU MINÉRALE NATURELLE
Contre : Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.
Asthme, Phthisie rebelles à tout autre remède.
Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIQUES
Vente annuelle Un Million de Bouteilles

Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

ANNONCES

Etude de M. A. Berthet, huissier à Lyon, 8, rue de la Barre.

VENTE JUDICIAIRE

Lundi premier mai, à onze heures du matin, rue de l'Espérance, 16, il sera vendu : comptoir, tables, tabourets, glace, pendule, buffet, fourneau, etc.

Le lundi premier mai prochain, à dix heures du matin, sur la place Kléber, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis, tels que : forges, enclumes, machine à percer, cinq étaux, établis, meuble à aiguiser, toile, brides, boulons, plomb, bureau, compteur, carriole.

Belle écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

Leçons à domicile

à 2 francs le cachet.
S'adresser à l'Agence Fournier, 14 rue Contort, sous le n° 994.

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Teyssie et Ecully. S'adr. rue Contort, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n° 2534.

AVANCES de fonds aux propriétaires et commerçants s. simple signature. Province et Etranger. Ecr. comptoir Financier, r. Rivoli, Paris.

PLUS DE 8,000 SUCCÈS

EPILEPSIE
Maladies nerveuses guéries par correspondance. Le Médecin spécialiste D. KILLISCH, à Dresde-Kreutzburg (Saxe). — A cause de 94 succès Méd. d'ordre de la Soc. scientifique à Paris.

Etude de M. POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

A LOUER

Magasin et arrière-magasin avec vastes dépendances et un appartement à l'entresol, situé quai de l'Hôpital, près du pont de l'Hôtel-Dieu.

Location : 4,000 francs

S'adresser au bureau du journal

QUINQUINA BRAVAIS
Extrait liquide concentré de Quinquina
TONIQUE, APERITIF, RECONSTITUANT
Préparé avec des écorces choisies et sèches, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour.
Guérit : Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes et Tiraillements d'Estomac, Quenues, Névroses, Névralgies, Affections nerveuses, Fièvres rebelles.
Dép. PRINCIPAL : PARIS : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra
On trouve également le Fer Bravais et les Eaux Minérales Naturelles de l'Arche. SOURCE du VERNET, etc.

Lyon : Faivre, Poncet, J. Grand, F. Guilleminot, Monvenon, successeur, docteur Albin Meunier, Poizat, veuve Collet, pharm. Lardet, Signond, successeur : Antoine Lestrat, Finat, Bouchard et Bourne, Simon Bousset, Cherblanc et Cie, pharm. du Serpent, Mauguin, ph. des Célestins, Chapelle, Gonon frères, Verrière, Biétrix aîné et Cie, Châtelus et Bartolein, Prudon, pharm. Barnoud, pharm. Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie normale de Mazade et Daloz. — (Cuve) Palissot et Alibert, Léoras.

EAU MINÉRALE NATURELLE DU VERNET
Médaille d'Or
La Perle des Eaux de Table
Préparé par J. JAUJAC (ARDECHE)
L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Etranger.
Adressez les commandes à M. RAOUX BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUX BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra
Dép. principal : a Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public : FER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS.

BON MARCHÉ SANS EXEMPLE LES GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A LA

VILLE DE LYON

Etant à fin de bail en juin prochain, n'ayant plus par conséquent qu'un délai très limité pour faire la vente, ont l'honneur de prévenir le public Lyonnais et celui des départements voisins, qu'à partir de Lundi 1^{er} mai toutes les marchandises seront vendues à des prix d'environ : les unes un tiers, les autres moitié meilleur marché que dans n'importe quel autre magasin. Cette mesure extraordinaire s'explique par le peu de temps qui reste pour réaliser la majeure partie d'un stock qui est considérable, et qui est composé de toutes les Nouveautés de la saison.

NOTA. — Jamais à aucune époque une semblable occasion ne s'est présentée aux acheteurs.

8 PAGES TEXTE

LE N° 5 Cent.

MAGNIFIQUES GRAVURES

Demandez chez tous les Libraires

ILLUSTRATIONS par FERDINANDUS

Dans les KIOSQUES & les GARES

ILLUSTRATIONS par R. VICTOR MEUNIER

8 PAGES TEXTE

LE N° 5 Cent.

MAGNIFIQUES GRAVURES

PETIT POPULAIRE ILLUSTRÉ

Journal Quotidien, Politique, Littéraire et Artistique

Directeur : EMILE VORMUS

AVEC LA COLLABORATION DE TOUTES LES ILLUSTRATIONS DE LA PRESSE FRANÇAISE :

AURÉLIEN SCHOLL — MONSELET — AUDEBRAND — VICTOR MEUNIER — ERNEST D'HERVILLY
ARTHUR POUJIN — Dr FÉLIX BRÉMONT — VICTOR TISSOT
LÉON BIENVENU — COQUELIN Cadet — JEAN BRUNO — E. FRÉBAULT — A. BOUVIER, etc., etc.

Le Petit Populaire Illustré est le seul des journaux quotidiens français qui soit illustré. Imprimé sur beau papier, il a 8 PAGES DE TEXTE. Ses ILLUSTRATIONS INÉDITES magnifiquement tirées sont faites par les plus grands artistes. — Ils sur tous les autres journaux l'avantage de pouvoir se collectionner par trimestres, semestres ou années. Il donne tous les jours : Une Chronique, les Bulletins et Physionomies de la Chambre et du Sénat, les Nouvelles politiques, les Faits divers, les Compte rendu des Théâtres et des Tribunaux, la Bourse, etc., etc.

LE PREMIER NUMÉRO PARAÎSSANT COMMENCERA LA PUBLICATION DE :
L'empoisonneuse de Champroze grand Roman contemporain inédit par JEAN BRUNO * La Cage de Fer grand Roman historique par HENRI AUGO

ABONNEMENTS : Paris, Un An 48 fr. ; Six Mois 24 fr. ; Trois Mois 12 fr. — Départements, Un An 24 fr. ; Six Mois 12 fr. ; Trois Mois 6 fr. — Etranger, Un An 26 fr.

Magnifique Prime offerte gratuitement aux 10,000 Premiers Abonnés d'un An

Les Dix Mille premiers abonnés d'un An recevront gratuitement en prime : LES COMMANDEMENTS UTILES, magnifique recueil, superbement relié, avec illustrations dans le Texte. Ce volume de 900 pages avec 360 gravures, vendu en Librairie 20 fr., a été fait avec la collaboration de Flammarion, Tisserand, Hément, Victor Meunier, de Ravon, etc. C'est la plus belle prime gratuite offerte jusqu'à ce jour.

Toute demande d'abonnement devra être adressée à l'Administrateur du PETIT POPULAIRE
125, RUE MONTMARTRE, PARIS